

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU DOUZE JANVIER DEUX MILLE DIX SEPT

L'AN DEUX MIL DIX SEPT

Le 12 janvier

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER, Maire,

Ont siégé : Mesdames Eliane BERTIN, Béatrice BOULANGE, Monia FAYOLLE, Stéfania FLORY, Sylvie JERDON, Laurence MEUNIER, Murielle PERRIER, Anne-Virginie POUSSE, Claudine, ROCHE, Emilie SOLLIER, Renée TORRES, et Messieurs, Eric BESSENAY, Patrick BOUVET, Jean-Claude CORBIN, Gérard CROYET, Jean-Luc DUVILLARD, Jacques FORAT, Laurent FOUGEROUX, Pierre GRATALOUP, Bernard GUY, Christian JULLIEN, Eric PRADAT, Hugues JEANTET.

Pouvoirs : Sophie MONTAGNIER donne pouvoir à Bernard ROMIER, Jean-Marc CHAPPAZ donne pouvoir à Emilie SOLLIER, Chantal VARAGNAT donne pouvoir à Renée TORRES, Jacques MEILHON donne pouvoir à Eliane BERTIN, Mario SCARNA donne pouvoir à Jean-Luc DUVILLARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Patrick BOUVET

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 24

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 5

CONVOCATION EN DATE : 02 janvier 2017

DATE D’AFFICHAGE : 16 janvier 2017

OBJET : Validation du Procès-Verbal du 07 décembre 2016-----N°2017/03

Monsieur le Maire propose l’approbation du procès-verbal de la séance du 07 décembre 2016 dont chaque conseiller municipal a été destinataire.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

27 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
1 VOIX	ABSTENTION

1 élu ne prend pas part au vote.

- Approuve le procès-verbal de la séance du 07 décembre 2016 avec les modifications apportées par les conseillers municipaux.

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS
ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bernard ROMIER, Le Maire

